

Dans la publicité, la musique est très présente. Elle joue un rôle très important, car elle influence le spectateur en lui donnant davantage envie d'acheter le produit.

Pour utiliser une chanson ou une musique dans une publicité, les personnes voulant l'utiliser doivent payer des droits d'auteurs à la ou les personne(s) à laquelle elle appartient.

Le droit d'auteur a une durée de 70 ans après la mort de l'auteur.

1 UTILISER UNE CHANSON ORIGINALE

Exemple : **Sofinco (assurance) et Un autre monde de Téléphone**

Dans cette publicité, nous pouvons voir que la société Sofinco se dit présente depuis très longtemps pour les gens (70 ans) et qu'ils souhaitent « un autre monde » c'est-à-dire un monde meilleur pour leurs clients.. La chanson du groupe Téléphone correspond bien au message que l'assurance veut faire passer et n'a pas besoin d'être modifiée.

2 UTILISER UNE CHANSON EN LA MODIFIANT

Dans une musique, nous pouvons changer généralement trois choses :
Les paroles, la mélodie, le genre musical (rock, blues, rap, raggae, techno...)

Exemple : **Hit the road Jack de Ray Charles pour le Citroën C3.**

Dans cette publicité, le genre musical a été changé, il est plus moderne, plus électro mais les paroles sont identiques.

Remarque : Le plus souvent, ce sont les refrains des chansons qui sont utilisés dans les publicités.

3 LE JINGLE

Définition : Le jingle est une musique permettant d'identifier un produit de suite (en un instant)
Il doit être court, facilement mémorisable et contenir le nom du produit.

Exemples :

- Va donc, va donc chez Speedy, Speedy
- Efficace et pas chère, c'est la MAAF que je préfère, c'est la MAAF

4 LA CREATION DE CHANSON

Chanson spécialement composée pour la publicité. Ce procédé est assez rare dans la publicité

Exemples : Oasis : Le plouf ça nous rend ouf ou très souvent, les publicités pour Quechua

5 LA REPRISE DE MUSIQUE CLASSIQUE

Explication :

La musique classique est très souvent utilisée dans la publicité.

Elle permet de rendre un produit plus beau, de lui donner de la valeur.

On peut remarquer aussi qu'il n'y a pas de droits d'auteur en utilisant de la musique classique car les compositeurs sont souvent morts depuis longtemps.

Exemple : Parfum cinéma d'Yves Saint-Laurent.

Ecoute : Prélude (de la suite n°1) de Jean-Sébastien Bach (1685-1750).

Jean-Sébastien Bach :

Compositeur allemand de l'époque Baroque (1600-1750) qui fut un véritable génie de la musique